

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son septième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le jeudi 25 septembre 2008, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 47 — *Loi sur la Société CentrePort Canada/The CentrePort Canada Act*

Composition du Comité :

- M^{me} BLADY;
- M^{me} BRAUN;
- M. DEWAR;
- M. EICHLER;
- M^{me} KORZENIOWSKI;
- M. le *ministre* LEMIEUX;
- M. MAGUIRE;
- M. PEDERSEN;
- M. SARAN;
- M^{me} STEFANSON;
- M. le *ministre* SWAN.

Le Comité a élu :

- M^{me} BRAUN à la présidence;
- M^{me} BLADY à la vice-présidence.

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N^o 47) — *Loi sur la Société CentrePort Canada/The CentrePort Canada Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que le paragraphe 10(1) du projet de loi soit amendé par adjonction, après l'alinéa f), de ce qui suit :

g) la municipalité rurale de Rosser.

La présidente,

Rapport présenté par :

M^{me} BRAUN

Le 25 septembre 2008